

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Correspondance romaine. — IV La fin du monde. — V Les jeunes filles d'aujourd'hui. — VI Utiles réflexions sur l'éducation. — VII Un réveillon d'artistes. — VIII Courtes réponses à diverses consultations. — IX Communication officielle. — X Visite pastorale (1918). — XI Avis.

AU PRONE

Le dimanche 14 avril

On annonce :

La fête de saint Joseph (ancienne fête du Patronage) mercredi (solennité, dimanche prochain);

La collecte pour l'université Laval.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 14 avril

SOLENNITE DE L'ANNONCIATION

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe des solennités remises au dimanche dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était accordé précédemment que pour les chapelles publiques et les églises.

Messe chantée de l'ANNONCIATION, double de 1e cl.; comme le 25 mars, mais avec les **allel.** du temps pascal; mém. du IIe dim.; pendant le **Credo**, tous s'agenouillent au chant du v. **Et incarnatus est... factus est**; préf. de la Sainte Vierge. — Aux II vêpres, mém. du dim.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 21 avril

Tous les titulaires dont l'office tombe du 18 février au 27 avril, n'auront leur solennité que le IVe dimanche après Pâques, le IIe et le IIIe dimanche étant occupés par les solennités de l'Annonciation et de saint Joseph.

On ne peut faire, en ce jour, aucune autre solennité de titulaire que celle de saint Joseph (ancienne messe du Patronage).